



## АНОТАЦІЯ

Ця курсова робота присвячена дослідженню фонетичних та лексико-синтаксичних особливостей французької мови Квебеку. У роботі розглядаються характерні риси вимови, включно з особливостями звукової системи, а також специфічні лексичні та синтаксичні конструкції, властиві цій регіональній різновидності мови. Приділяється увага впливу англійської мови на квебекський варіант французької, включаючи адаптацію англіцизмів та лексичних запозичень.

Аналізуються також історичні, соціолінгвістичні та культурні чинники, які вплинули на формування французької мови Квебеку та зумовили її сучасні особливості. Результати роботи можуть бути корисними для лінгвістів, викладачів французької мови та всіх, хто цікавиться регіональними варіантами французької мови.

**Ключові слова:** *французька мова, Квебек, фонетика, лексика, синтаксис, регіональний варіант, англіцизми, запозичення.*

## 3MICT

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>CHAPITRE 1. _FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC</b>	<b>8</b>
<b>1.1 Histoire de la langue française au Québec</b>	<b>9</b>
<b>1.2 Caractéristiques sociolinguistiques de la langue française du Québec</b>	<b>12</b>
<b>1.3 Aspects culturels de la langue française québécoise</b>	<b>14</b>
<b>Conclusion au chapitre 1</b>	<b>17</b>
<b>CHAPITRE 2. ASPECTS PHONÉTIQUES ET LEXICO-SYNTAXIQUES</b>	<b>19</b>
<b>2.1 Caractéristiques lexico-sémantiques</b>	<b>19</b>
<b>2.2 Aspects phonétiques</b>	<b>25</b>
<b>2.2.1 Réduction des groupes de consonnes à l'intérieur du mot et la prononciation de <i>la</i> et <i>les</i></b>	<b>26</b>
<b>2.2.2 Prononciation des pronoms personnels sujet</b>	<b>26</b>
<b>2.2.2.1 Prononciation du pronom personnel sujet <i>elle</i></b>	<b>26</b>
<b>2.2.2.2 Prononciation du pronom personnels sujet <i>il</i></b>	<b>27</b>
<b>2.2.2.3 Prononciation du pronom personnel sujet <i>elles</i> et <i>ils</i></b>	<b>28</b>
<b>2.2.3 Prononciation des pronoms démonstratifs</b>	<b>28</b>
<b>2.2.4 Prononciation des voyelles</b>	<b>28</b>
<b>2.2.4.1 Voyelle [a]</b>	<b>29</b>
<b>2.2.4.2 Digramme -oi</b>	<b>29</b>
<b>2.2.4.3 Voyelle [ɛ]</b>	<b>30</b>
<b>2.2.4.4 Voyelles [i], [y] et [u]</b>	<b>31</b>
<b>2.2.4.5 Voyelles longues et diphtongaison.</b>	<b>31</b>

	4
2.2.4.6 Voyelles nasales	32
2.2.5 Prononciation des consonnes	32
2.2.5.1 Consonnes [d] et [t]	32
2.2.5.2 Consonne [g]	33
2.2.5.3 Consonne [R]	33
2.2.6 Adaptation phonétique des anglicismes en français québécois	33
2.3 Aspects syntaxiques du français au Québec	34
2.3.1 Utilisation adverbiale des adjectifs	34
2.3.2 Ordre des mots avec un numéral et certains adjectifs	35
2.3.3 Emploi de l'adjectif superlatif "pire" comme comparatif	35
2.3.4 Particularités dans la transitivité	36
Conclusion au chapitre 2	37
CONCLUSION GÉNÉRALE	39
BIBLIOGRAPHIE	42
DICTIONNAIRES	44
SOURCES D'ILLUSTRATION	45

## INTRODUCTION

**L'objectif** de cet article est d'étudier en profondeur les caractéristiques lexicales, syntaxiques et phonétiques de la langue française dans sa variante québécoise afin d'en révéler la richesse et les particularités. Le français, qui est l'une des principales langues internationales, est connu pour sa diversité régionale, qui se reflète dans un grand nombre de caractéristiques. La compréhension de ces particularités contribue non seulement à un meilleur apprentissage de la langue elle-même, mais favorise également la compréhension et l'interaction interculturelles, ce qui est important dans le monde globalisé d'aujourd'hui.

**La pertinence** de l'étude est déterminée par la nécessité de comprendre et d'analyser le phénomène de la diversité des variantes linguistiques de la langue française. Une attention particulière est accordée au parler français du Canada, notamment dans la région du Québec, car c'est là que l'on observe des différences lexicales, syntaxiques et phonétiques significatives qui reflètent les caractéristiques historiques, culturelles et sociales de cette communauté linguistique.

**Les objectifs** de l'étude sont les suivants:

1. Analyser les caractéristiques du lexique de la langue française dans ses différentes variantes nationales, en mettant l'accent sur le Canada, en particulier le Québec.
2. Déterminer l'influence des facteurs qui déterminent la diversité des traits lexicaux et sémantiques de la langue française au Canada.
3. Analyser les caractéristiques phonétiques et syntaxiques du français au Québec.

**La nouveauté** de ce travail réside dans une approche globale de l'étude des traits lexicaux et sémantiques de la langue française, prenant en compte les aspects phonétiques et syntaxiques, ainsi que dans une focalisation spécifique sur la langue française du Canada, en particulier du Québec.

L'étude porte sur les caractéristiques lexicales, syntaxiques et phonétique de la langue française dans ses différentes variantes nationales, avec un accent particulier sur la langue française du Canada, en particulier au Québec. **L'objet** de l'étude est le processus de formation et le fonctionnement de ces caractéristiques dans le contexte

des facteurs culturels, historiques et sociaux affectant la communauté de langue française au Canada.

Afin d'atteindre les objectifs fixés, diverses méthodes d'analyse des caractéristiques lexicales, syntaxiques et phonétiques de la langue française dans le contexte de sa variation au Canada sont utilisées.

1. Analyse lexicographique : l'étude comprend l'analyse des sources dictionnaires, soit les dictionnaires Usito : québécoismes, Université de Sherbrooke et Base de données lexicographiques panfrancophone : dictionnaire québécois, qui reflètent des items lexicaux spécifiques, leur origine et leur usage dans différents contextes.

2. Recherche sur corpus : l'utilisation de données de corpus permet d'établir la fréquence d'utilisation de certains items lexicaux et leur utilisation contextuelle.

3. Analyse sociolinguistique : l'analyse des enquêtes sociolinguistiques et des recherches sur les locuteurs natifs permet d'identifier leurs pratiques d'utilisation de la langue.

4. Analyse phonétique : les méthodes acoustiques sont utilisées pour étudier les caractéristiques phonétiques, notamment à partir de l'écoute de la radio québécoise "CJMF-FM 93.3 broadcast Radio station from Quebec City, Quebec, Canada, providing talk radio", ainsi que des podcasts québécois dans "Balado québécois".

5. Analyse syntaxique : l'étude des caractéristiques syntaxiques consiste à identifier et à analyser les structures de phrases, à faire des comparaisons avec le français standard et à étudier les dépendances syntaxiques.

La combinaison de ces méthodes permet une analyse complète des caractéristiques lexico-sémantiques et phonético-syntaxiques de la langue française au Canada, ce qui contribuera à une meilleure compréhension de sa structure et de son fonctionnement dans différents contextes socioculturels.

La partie théorique comprend trois sous-sections. La première traite de l'histoire du Québec et du contexte historique de l'émergence du français québécois. La deuxième section présente les aspects sociolinguistiques de ce dialecte. La troisième

section couvre l'histoire des différences culturelles des Québécois et leur influence sur la langue.

La partie pratique est en fait divisée en trois sous-sections principales. Dans la première, nous démontrons les caractéristiques lexicales, les types, les sources de leur origine et les moyens de leur formation. Dans la deuxième, nous retraçons les caractéristiques phonétiques, examinons des exemples et les analysons dans la parole. Dans la troisième, nous examinons les aspects syntaxiques et leur impact sur la structure de la phrase.

## **CHAPITRE 1**

### **FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC**

Aujourd'hui, on comprend que la diffusion du français a donné lieu à l'émergence de différentes variantes selon les pays (variation géographique), les couches sociales (variation socioculturelle) et les époques (variation temporelle). La conception traditionnelle du français, considéré comme la langue de la France seule, a été repensée. Avec l'introduction du nouveau concept de variable, une nouvelle compréhension du concept de "langue française" est apparue. Désormais, ce concept ne se limite plus à la seule variante française (parisienne), mais englobe toutes les variantes de cette langue dans toutes les régions de sa diffusion. C'est ainsi qu'est apparu le terme de "variante territoriale de la langue française". La prise de conscience que le français peut revêtir des aspects différents selon les régions du monde a incité les chercheurs à abandonner l'idée d'une norme linguistique unique pour tous les francophones. La langue française a commencé à s'adapter à d'autres conditions que celles de Paris. Les francophones eux-mêmes ont développé une théorie et une stratégie de la variation linguistique fondées sur la reconnaissance de l'existence d'un noyau linguistique commun constitué par les pays entièrement ou partiellement francophones. La conception moderne de la langue française met l'accent sur le fait que les francophones sont unis par la syntaxe, la morphologie, etc. En fait, la conception moderne de la langue française présuppose l'existence de plusieurs normes légitimes et, par conséquent, de variations linguistiques et de stratégies communicatives qui neutralisent les variations en fonction de la situation de communication [6, c. 22].

C'est un fait assez connu qu'il existe de nombreux dialectes dans la langue française et que différentes caractéristiques linguistiques sont utilisées selon les régions de France. Cela vaut non seulement pour la France elle-même, mais aussi pour les pays éloignés, où la langue française a évolué de manière propre et unique. Lorsqu'on parle de la variabilité de la langue française, il est courant de mettre en avant des variantes régionales telles que canadienne, belge, suisse, ainsi que

différentes variantes du français dans les pays africains où le français est la langue officielle. Chacune de ces options présente ses propres caractéristiques et des différences parfois importantes par rapport à l'option centrale française. La question de la variabilité linguistique occupe une place importante en linguistique nationale et internationale [14, c. 151].

La langue française du Canada, comme toute variante régionale d'une langue multinationale, est une entité complexe et multiforme. Sa spécificité se manifeste avant tout par sa vitalité expressive. Le territoire francophone du Canada est relativement restreint, puisqu'il ne couvre qu'environ 23 % de la population du pays. Selon l'Institut de la statistique du Québec, 94,6 % des Québécois parlent le français, 80 % d'entre eux l'utilisant comme première langue. Outre le Québec, le français est également parlé dans d'autres provinces du Canada, comme l'Ontario et le Nouveau-Brunswick [8, c. 145].

La diffusion du français à travers le monde a conduit à l'émergence de différentes variantes selon les pays, les groupes sociaux et les époques. Les chercheurs ont compris qu'il existe de nombreuses variantes régionales du français. Cette diversité met en lumière l'existence de multiples normes linguistiques et stratégies communicatives adaptées à chaque contexte. La langue française du Canada illustre cette variété, avec une spécificité marquée par sa vitalité expressive et son utilisation dans plusieurs provinces.

### **1.1 Histoire de la langue française au Québec**

Colonie québécoise sur la fleuve Saint-Laurent a été fondée en 1608. L'indépendance des anciennes colonies françaises et la formation de l'espace francophone ont conduit à repenser notre perception de la langue française en général.

Le Canada a été une colonie française pendant près d'un siècle et demi et a fonctionné comme une colonie française, mais à la suite de la guerre de Sept Ans, entre 1756 et 1763, il est devenu une partie de l'Empire britannique. Malgré cette

transformation historique, il existe au Canada une région où vivent les descendants des colons français : le Québec [9, c. 20].

À la suite de la guerre de Sept Ans, qui a duré de 1756 à 1763, les territoires canadiens sont passés sous contrôle anglais, ce qui a eu pour effet de repousser progressivement les Français à la périphérie de la vie sociale et politique. La création de la Fédération canadienne en 1867 avait pour but, entre autres, d'équilibrer les intérêts des Anglo-Canadiens et des Canadiens français, ainsi que de réduire les tensions ethniques. Néanmoins, les écarts sociaux et linguistiques entre les deux groupes ethniques, au cours du processus d'élaboration de l'État canadien, se sont transformés en contradictions politiques qui ont servi de catalyseur à l'escalade de la crise dans le pays. Les Québécois, qui défendent leur identité nationale par le biais de la langue et de la culture, ont à maintes reprises posé des défis à la société canadienne. L'aspect culturel et linguistique a également conduit à des appels à la sécession du Québec de la Fédération canadienne [10, c. 228].

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une couche d'intellectuels d'origine canadienne-française émerge au Canada. Le système éducatif, y compris l'enseignement supérieur, se développe activement. En 1852, les premières facultés sont fondées à l'Université Laval, au Québec. Les linguistes mènent des recherches et diffusent la langue littéraire en essayant de respecter les normes et les règles de la tradition littéraire française. L'émergence des œuvres littéraires des Canadiens français commence avec la fondation du premier périodique, la Gazette littéraire, en 1778 [16, c. 237].

En 1950, le journaliste canadien Dostalé O'Leary fonde l'Association internationale des journalistes de langue française, qui devient l'une des institutions officielles de l'Organisation internationale de la Francophonie. Au début des activités de l'Association, les principales orientations sont l'organisation d'expositions itinérantes de la presse de langue française et de colloques réguliers. En 1954, l'Union culturelle et technique de langue française est créée pour soutenir la langue française et les valeurs qu'elle transmet dans le monde. Cette union regroupe des francophones du Québec, de Belgique, de France, d'Italie (région du

Val d'Aoste) et de l'île Maurice. En 1955, des représentants des radios belges, canadiennes et suédoises créent la Communauté des radios publiques de langue française et fondent à Montréal le Conseil international de la radio et de la télévision de langue française. Le gouvernement du Québec initie la création de l'Institut francophone de l'énergie et du Fonds francophone de coopération commerciale. En 1961, 33 universités, dont des universités québécoises et françaises, ont signé la Charte de l'Association des universités dispensant un enseignement complet ou partiel en langue française. L'Association est également initiée par des Québécois : le recteur de l'Université de Montréal, Irène Lagasse, et le journaliste et diplomate Jean-Michel Léger [10, c. 225-226].

Les changements importants survenus dans la société québécoise à partir de 1960 ont eu un impact significatif sur la langue et la politique linguistique. Le français est devenu non seulement un élément clé de l'image nationale des Québécois, mais aussi un facteur déterminant qui souligne leur spécificité. En 1963, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a été créée, ce qui a contribué à l'adoption de la loi sur les langues officielles en 1969, visant à reconnaître le bilinguisme linguistique du Canada, sur la base du concept des deux nations fondatrices. L'éducation et l'intégration des immigrants dans la société canadienne deviennent une priorité, car la population francophone a de faibles indicateurs démographiques et le nombre de résidents francophones dépend fortement de l'immigration. Dans ce contexte, des mesures sont prises pour encourager les immigrants à envoyer leurs enfants dans des écoles de langue française. En 1974, le nouveau gouvernement du Québec adopte une loi qui reconnaît officiellement la langue française de la province et rend obligatoire la scolarisation des enfants d'immigrés dans des écoles de langue française [16, c. 237].

Il est important de noter que les Québécois continuent de souligner leur lien historique avec la France, qui se reflète même dans les armoiries de la province – trois lys héraldiques dorés symbolisant la France, ainsi que la devise "Je me souviens". Aujourd'hui, les communautés culturelles anglophones et francophones

coexistent au sein d'un même pays. De plus, la langue et la culture sont devenues un lien fort qui unit le Québec à la communauté francophone mondiale, assurant ainsi la participation active de la province à la communauté internationale. Cela permet d'accroître les capacités de l'ensemble de la fédération sur la scène internationale [10, c. 225].

Les transformations historiques ont influencé la langue et les politiques linguistiques au Québec, tandis que l'identité linguistique et culturelle distincte persiste malgré les changements politiques. Des mesures ont été prises pour protéger et promouvoir le français, y compris l'éducation obligatoire en français pour les enfants d'immigrants. Le Québec maintient un lien fort avec la France et joue un rôle actif dans la francophonie mondiale, renforçant ainsi sa présence internationale.

## **1.2 Caractéristiques sociolinguistiques de la langue française du Québec**

La théorie du développement culturel des fonctions mentales développée par les psycholinguistes note que le langage, en tant que forme la plus élevée et la plus complexe du comportement humain, agit comme un outil de communication et de coopération sociales, comme un moyen de croissance humaine dans la culture et la civilisation. Il s'ensuit que le langage et la parole peuvent être considérés dans un vaste contexte socio-anthropoculturel [5, c. 100].

Puisque nous considérons le français du Québec, cette variante régionale du français se distingue du français standard au niveau des symboles culturels et nationaux, des conditions socio-historiques et du statut social. La situation sociolinguistique a évidemment influencé le système linguistique du Québec. Les Québécois font remarquer que naître comme un vrai Français dans cette région éloignée de la France comporte de sérieux risques et que parler le français ne fait pas d'eux des Français. Le fait est que ces groupes ont des points de vue, un héritage et des caractéristiques culturelles différents, et que parler français au Québec n'est pas la même chose qu'être français [13, c. 377].

Dans l'évaluation de la langue par les sociétés et les individus, l'interaction des idées esthétiques sur la langue est étroitement liée aux idées sur le système socio-économique. Par exemple, la domination sociopolitique et économique des groupes anglophones au Canada depuis le milieu du XVIIIe siècle a non seulement entraîné un manque de respect social pour le français dans la société canadienne et sa dégradation fonctionnelle, que les spécialistes ont expressément décrite comme "l'anémie de la variante québécoise du français", mais elle a également conduit à une prise de conscience interne de cette évaluation sociale négative par les francophones canadiens eux-mêmes. En linguistique, cette influence des perceptions sociétales sur les perceptions individuelles est clairement reflétée dans le concept d'insécurité linguistique [5, c. 100].

C'est l'époque où les anglophones locaux tentent d'humilier publiquement le français canadien en le qualifiant de "French-Canadien" ou de "patois", c'est-à-dire de langue paysanne sans valeur grammaticale et lexicale, sans perspectives et sans avenir. Leur but est de susciter le dégoût pour la langue française et de forcer la population locale à cesser d'utiliser sa langue maternelle. Voyant des signes d'infériorité nationale, la loi sur l'unification linguistique est adoptée pour assimiler le français du Québec. Par la suite, parler le français canadien est devenu un désavantage national, un signe d'inconscience, de mauvais goût et de manque de culture dans la communauté locale. Cette situation a donné lieu à une discussion sur la nécessité d'étudier attentivement et de respecter les variantes régionales du français qui se sont développées dans la société québécoise [5, c. 101].

C'est aussi une période dite d'accalmie sociolinguistique, où l'existence du français est menacée. Cette période s'étend jusqu'au milieu du XIXe siècle, époque à laquelle une lutte active contre l'anglicisation du français au Québec s'amorce, entraînant une grave scission entre le français canadien et le français classique. C'est à cette époque que les représentants patriotiques de l'élite nationale appellent la communauté à abandonner la langue et le dialecte anglo-français pour utiliser une langue proche du français littéraire classique. Diverses publications visant à purifier la langue de l'influence de l'anglais américain et de l'anglais classique ont été d'une

grande importance. Cette langue régionale s'est unifiée grâce aux mécanismes d'autorégulation des processus linguistiques, sans succomber aux interférences linguistiques, politiques ou historiques, même au niveau de l'enseignement scolaire [13, c. 378].

Les psycholinguistes soulignent le rôle culturel et social du langage comme outil de communication et de coopération. Dans le cas du français québécois, les aspects culturels, historiques et sociaux façonnent son évolution. La prédominance économique et politique des anglophones au Canada a entraîné la dévalorisation du français québécois et un sentiment d'insécurité linguistique. Malgré les pressions pour l'assimilation, le français québécois a résisté et s'est développé grâce à des mécanismes d'autorégulation, préservant son identité distincte.

### **1.3 Aspects culturels de la langue française québécoise**

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le grand patriotisme des immigrants français au Canada a contribué à consolider et à préserver la langue française pour les générations futures. Le fossé entre la France et le Québec, particulièrement accentué après la Révolution de 1789, ainsi que le soutien du clergé et de l'élite locale, ont suscité la méfiance à l'égard de l'État français. La prise de contrôle de la Nouvelle France par les Britanniques s'est accompagnée de l'influence assimilatrice de la langue anglaise sur la communauté française locale, en raison de la situation socio-économique difficile du Canada, qui menaçait d'éradiquer la langue française. Les québécois sont alors apparus comme un dialecte du français influencé par l'anglais. Sur le plan intellectuel, le français canadien subit la pression de la communauté anglophone. À l'époque, il n'y a que deux collèges où l'enseignement se fait en français et où seul le clergé est formé. Cependant, il s'agit déjà d'une langue française québécoise qui s'affirme et qui absorbe l'identité culturelle, politique et religieuse de la région. C'est un dialecte français quand "Parler à la canadienne" signifie s'adapter à l'espace géographique et au système de valeurs collectives de la communauté, et quand le français canadien détermine progressivement son propre développement. C'est au

cours de cette période que se forment les traits qui se développent en terre canadienne (les traits archaïques et dialectaux sont conservés, les traits non typiques de la langue française émergent ou se renforcent, et les traits qui résultent de l'interaction avec la communauté anglophone apparaissent) [13, 378].

Depuis de nombreuses décennies, le Canada est un exemple de pays officiellement bilingue. Cependant, la question de la coexistence de deux langues officielles au sein d'un même pays est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît à première vue [16, c. 235].

Il est bien connu que la mentalité, les traditions historiques et la culture des groupes ethniques influencent constamment le processus de développement social, en particulier dans le contexte de la multiethnicité, qui est inhérente à la plupart des pays. Ainsi, la question de l'interaction entre les différents groupes ethniques, en particulier dans le contexte de la langue, reste toujours pertinente et dépend du niveau de démocratie dans la société, du développement de sa culture civique et de la politique ethnique correcte de l'État. Quant à l'identification de modèles pour résoudre ce problème, il est impossible de les établir en raison de la dynamique constante des situations et de la diversité des cultures et des niveaux de développement des pays qui, à leur tour, présentent des différences internes sur leur territoire.

Dans une analyse détaillée de la langue parlée des Québécois, il faut noter qu'elle interagit à la fois avec la langue littéraire française depuis son introduction au Canada et avec les dialectes français modernes. De plus, lorsqu'on étudie les variantes de la langue québécoise en milieu rural et en milieu urbain, il est difficile d'identifier des différences notables entre elles. Cela peut s'expliquer par le fait que l'exode rural vers les villes canadiennes est relativement récent [16, c. 236].

La propension à la variation linguistique, l'évolution des conditions sociales, la perte des liens politiques et économiques avec la France sur une longue période, ainsi que les conditions climatiques spécifiques au Québec qui ont contribué au développement d'un vocabulaire spécifique (par exemple, dans la terminologie maritime et forestière) sont des facteurs clés qui ont conduit à la formation et au

développement de la variante nationale québécoise du français au Canada [8, c. 147].

La langue française au Canada n'est pas en train de disparaître, elle continue au contraire à se développer et le nombre de personnes qui la parlent augmente. Cette région possède son propre système de littérature éducative et de fiction, ainsi que des auteurs remarquables. Mais aucune langue ne peut rester inchangée. L'évolution d'une langue se manifeste d'abord par la dynamique constante de ses éléments constitutifs. Deuxièmement, au fil du temps, la langue subit des changements, ajoutant de nouveaux faits qui n'existaient pas auparavant, et troisièmement, les changements peuvent se manifester par la perte de certains faits qui étaient auparavant inhérents à la langue. C'est le cas du français-canadien, qui évolue par l'ajout de nouveaux éléments et la perte d'éléments désuets [16, c. 237].

La version québécoise de la langue française est en constante évolution sous l'influence de l'anglais, mais des processus similaires sont également observés en France [16, c. 238].

Le français québécois présente des caractéristiques qui découlent de l'interaction directe avec l'environnement anglais. La différence d'emprunts à l'anglais entre le français classique et le français québécois s'explique par la structure syntaxique : en français classique, les emprunts syntaxiques sont moins fréquents qu'en français québécois. En d'autres termes, les calques du français canadien prévalent lorsqu'une traduction littérale de l'anglais américain ou britannique est conservée, par exemple, *le dresse* (canadien) – *le placard* (français). Bien que de tels phénomènes ne soient pas une exception en français classique, ils n'y sont pas aussi répandus qu'en français canadien. Il existe également certaines différences dans la structure de ces calques en français canadien et en français classique. Par exemple, en canadien, on a une calque de l'expression anglaise *a toothpaste* (тут і далі наводячи приклади варто дати їх курсивом без лапок і зазначте артикль) – *la pâte à dents*, alors qu'en français classique c'est *la pâte dentifrice* ; ou de l'expression anglaise *a toilet paper*, le français classique donne *le papier hygiénique*, alors que le français

canadien retient *le papier de toilette*, et la calque de *le beverage* en français classique est *le breuvage*.

La langue des Québécois, qui présentait dès le départ de nombreuses différences significatives, s'est progressivement différenciée. Cela est dû à l'absence d'interaction linguistique constante, aux diverses influences extérieures et au développement autonome de la vie matérielle et spirituelle des colonies. Ces facteurs ont conduit à l'émergence de mots différents pour les mêmes concepts. Par exemple, le mot français *la mouette* au Québec peut avoir la variante *la mauve*, et *la bardane* – *la toque* [16, c. 236].

L'aspect syntaxique et sémantique agit comme un catalyseur pour la formation de nouveaux termes en français canadien. Certainement, par rapport au français classique, qui a connu des changements adaptatifs et des emprunts à l'anglais et à l'anglais américain, les emprunts américains en français canadien sont moins filtrés par l'enrichissement de traductions littérales de l'anglais, ce qui peut s'expliquer par les relations étroites de la population locale avec les Canadiens anglophones, qui constituent l'essentiel de la population canadienne [13, c. 382].

L'analyse linguistique de la langue québécoise révèle une interaction étroite avec la langue littéraire française et les dialectes contemporains. Les variations linguistiques observées sont fortement influencées par l'anglais, notamment en termes de calques, plus courants en français canadien qu'en français classique. Ces phénomènes linguistiques distinctifs soulignent l'évolution autonome et dynamique du français québécois.

### **Conclusion au Chapitre 1**

Ce chapitre se concentre sur l'évolution du français québécois, en tenant compte de l'influence de l'anglais et du contexte socioculturel du dix-huitième au vingt-et-unième siècle. Il est souligné que le français moderne au Québec n'est pas seulement stable, mais qu'il se développe activement. L'histoire de la formation de la langue au Québec, de la période coloniale à l'adoption de la Loi sur les langues officielles, montre son rôle clé dans le paysage sociopolitique. Des aspects spécifiques du contexte linguistique québécois, tels que les québécismes et les

caractéristiques sociolinguistiques, déterminent le caractère unique de cette aire linguistique.

L'héritage commun du français et de l'anglais au Canada, en particulier au Québec, est déterminé par l'importance du français dans le contexte de l'identité culturelle. L'analyse de la relation entre la langue française et les aspects socioculturels souligne que la langue dans cette région n'est pas seulement un outil de communication, mais aussi une composante importante de l'identité nationale. Dans le contexte du bilinguisme canadien, l'évolution du français québécois est façonnée par des événements historiques, des turbulences sociales et des influences culturelles qui ont contribué à la stabilité et au développement de la langue.

Ainsi, le français au Québec n'est pas seulement un reflet et un moyen de communication, mais aussi un facteur clé dans la formation et l'expression de la conscience collective, et son développement est devenu un élément important de l'identité nationale et internationale du Canada.

## CHAPITRE 2

### ASPECTS PHONÉTIQUES ET LEXICO-SYNTAXIQUES

#### 2.1 Caractéristiques lexico-sémantiques

Dans toutes les variantes nationales du français, il existe des variantes locales qui reflètent les caractéristiques linguistiques de régions spécifiques. Cela confirme que le français parlé dans les différentes parties du monde est différent du français utilisé dans la métropole. Cette diversité s'explique par différents facteurs : d'une part, la langue française est en interaction avec des substrats ou adstrats qui l'influencent sur les plans phonétique, lexical, morphosyntaxique et pragmatique ; d'autre part, les besoins des francophones diffèrent selon les réalités de leur lieu de résidence, et chaque communauté linguistique développe ses propres moyens linguistiques qui ne sont pas présents dans la version française standard ; enfin, la création de nouveaux mots, ou néologismes, joue un rôle clé dans la différenciation linguistique. Le processus créatif de la langue française fournit le nombre nécessaire de néologismes, par exemple *un couche-tard* (un magasin de produits de consommation courante, ouvert sur d'autres plages horaires que les magasins ordinaires) utilisé au Québec. Ces raisons peuvent augmenter ou diminuer le sentiment d'insécurité linguistique. Cet état de fait oblige les chercheurs à s'intéresser aux raisons spécifiques de la formation et du fonctionnement des caractéristiques linguistiques de la variante du français analysée. Par exemple, dans un cas, la raison de la différenciation peut être l'incapacité des locuteurs à adhérer aux normes linguistiques en raison de la pression d'une autre langue, et dans un autre cas, la nécessité de créer de nouvelles unités linguistiques. Les locuteurs natifs du français et leur compétence linguistique diffèrent dans le contexte de la formation d'un nouveau vocabulaire, ce qui les oblige à utiliser des néologismes, car la langue peut manquer d'une désignation linguistique pour un phénomène ou un objet existant ou nouvellement créé [7, c. 25].

Dans le contexte linguistique du français canadien, on peut observer un certain nombre de caractéristiques qui diffèrent du français classique de France. Un grand nombre de mots sont formés à l'aide de suffixes qui sont rarement utilisés dans le français standard ou qui ne lui sont pas typiques. Ce type de formation de mots est connu depuis le moyen français et a conduit à la formation de mots qui ont la même racine mais des suffixes différents, tout en gardant le même sens. L'utilisation de formes suffixées pour former des noms, caractéristique de l'ancien français, est également conservée en français canadien, notamment pour exprimer des concepts abstraits. Ainsi, les mots canadiens-français peuvent conserver les anciennes formes de formation des mots français. Des exemples de ces formes conservées sont, par exemple, *doutance n.f.* au lieu de *doute n.m.* ; *demeurance n.f.* au lieu de *demeure n.f.* ; *coutance n.f.* , *coutage n.m.* et *coutement n.m.* – *prix n.m.*, *coût n.m.*, *effet n.m.* *secondaire adj.*. Certains de ces suffixes sont partiellement conservés dans les dialectes du français standard. Le suffixe *-ure* est l'un des plus courants en français canadien, par exemple *tissu n.m.* – *tissure n.f.*, *froid n.m.* – *froidure n.f.*, *épaisseur n.f.* – *épaisse n.f.* Le suffixe *-age* est souvent utilisé en français canadien, par exemple, *marinage n.m.* – *marinade n.f.*, *bénissage n.m.* – *action n.f. de bénir* [13, c. 279].

Certains mots empruntés à l'anglo-américain ont pour racine des mots de l'ancien français, ce qui les fait revenir au français moderne car ils sont plus faciles à adapter à l'usage des francophones canadiens. Par exemple, le mot anglo-américain *appointment* signifie *rendez-vous n.m.* en français. Par conséquent, les Québécois utilisent le terme *appointment n.m.* parce qu'il est d'origine vieux français [1, c. 97].

Un grand nombre d'entre eux sont également formés par des néologismes formateurs de mots, qui reproduisent des mots français mais sont créés à l'aide d'autres suffixes : *-able*, *-ité*, *-erie*. Par exemple, au lieu de *douteux adj.*, on utilise *doutable adj.*, *meublerie n.f.* au lieu de *ameublement n.m.*, et *franchise n.f.* est transformé en *francheté n.m.* et *franchitude n.f.* Par ailleurs, le mot anglais *a job* en français classique est le même que son équivalent, mais en français canadien, on

utilise *jobine n.m.* Le terme français *joujou n.m.* est à l'origine du mot *joujouthique n.f.* en français canadien, qui signifie *salle de jeux n.f.* [13, c. 379].

Le français canadien connaît également une expansion de son arsenal lexical en raison de la nécessité de créer des termes pour de nouveaux phénomènes et concepts qui n'avaient pas d'équivalents dans la langue. Ainsi, un nombre important de néologismes apparaissent dans la version canadienne (ex : *achigan n.m.*, *caribou n.m.*, *érablière n.f.*, *frasil n.m.* , *maskinongé n.m.*, *millage n.m.*, *original n.f.*, *ouananiche n.f.*, *tuque n.m.*), qui ont été reconnus comme des canadianismes en 1967 [15, c. 56].

Un dialectalisme représente une expression qui était autrefois utilisée dans les parlers régionaux (ou dialectes) des provinces françaises, un terme qui a été supplanté en France métropolitaine avec la diffusion du français standard (parisien) ou qui subsiste uniquement dans certains dialectes régionaux. C'est le cas des exemples suivants : *achaler v.* – importuner, ennuyer ; *bec v. ou n.m.* – baiser, bécot, bisou; *coton n.m.* – tige, trognon; *avoir la fale basse v.* – avoir très faim, avoir l'estomac dans les talons; *avoir le moral bas*; *picosser v.* – picorer, picoter; *bibitte n.f.* – bestiole, bête. Certains de ces dialectalismes ont été préservés dans certaines régions françaises. On retrouve ainsi les mots *achaler v.*, *boules à mites n.f. au pl.* – boules antimites, *bouquer v.* – être fâché, vexé, faire la moue, *écrapoutir v.* – écrabouiller ou *garrocher v.* – lancer violemment, encore utilisés en Poitou. Des dialectalismes similaires sont également présents en Normandie, tels que *achaler v.*, *aiguise-crayon n.m.* – taille-crayon, *bec v. ou n.m.*, *connu comme Barrabas à la Passion adj.* – connu comme le loup blanc, *fafiner v.* – tergiverser, *gadelle n.f.* – groseille, *suce n.f.* – sucette en plastique pour bébés, *pas sorteux adj.* – qui n'aime pas sortir. Il est également noté que d'autres mots sont parfois entendus dans presque tout le domaine des dialectes de la langue d'oïl, jusqu'en Bourgogne ou en Lorraine, et même jusqu'en Wallonie et en Romandie. C'est le cas de *barrer une porte v.* – fermer à clé ou au verrou, *blonde n.f.* – jeune fille qu'on fréquente, *cordeaux n.m. au pl.* – guides, *couvert n.m.* – couvercle, *fève n.m.* – haricot, *broche n.f.* – aiguille à tricoter [18, c. 21].

Comme nous l'avons déjà mentionné, le suffixe *-able* est très productif en français canadien, en particulier pour la formation d'adjectifs (ajoutés au radical du verbe) : par exemple, *regardable adj.* – visible, *vivable adj.* – qui vit, *disable adj.* – qui dit. La forme suffixée de la formation des noms est également caractéristique du français canadien. De nouveaux termes sont également formés en l'absence totale de suffixe : par exemple, *sifflement n.m.* – siffle, *respiration n.f.* – respir, ce qui distingue considérablement le français canadien de la langue française classique. La formation d'adverbes à l'aide du suffixe *-ment* est particulièrement fréquente dans le parler canadien-français : par exemple, *mauvaisement adv.* – mal, *raidement adv.* – rapidement, *presquement adv.* – presque. Cette méthode de création d'adverbes est très courante en français canadien, alors qu'elle est peu utilisée en français classique. Ces formes de mots ne conviennent pas au français classique et créent un sentiment de distance entre le français canadien et le français classique, qui est le résultat du développement de la langue dans la communauté locale [13, c. 380].

Les archaïsmes représentent des termes français anciens importés de France au XVII<sup>e</sup> siècle, qui ont depuis perdu leur usage courant. Ils se distinguent des termes vieillis par le fait que ces derniers sont en déclin mais toujours en usage. Cependant, bien que certains termes soient considérés comme archaïques dans le français standard, ils peuvent être perçus comme vieillis, voire toujours actuels, dans le français québécois en raison de leur usage plus répandu au Québec. Voici quelques mots encore utilisés au Québec, considérés comme anciens (archaïques) ou vieillis dans le français standard : *abri* v. – couvrir, protéger, *affaire n.f.* – chose n.f., *il appert* v. – il apparaît, *couverte n.f.* – couverture, *fouler* v. – se comprimer, *fendant adj.* – prétentieux, *gageure n.f.* – pari, *gruger* v. – grignoter, *jambette n.f.* – croc-en-jambe. Pour certaines personnes, bon nombre de ces archaïsmes sont perçus comme des "anglicismes de maintien", des expressions influencées par l'anglais. Il existe des termes qui ne sont plus en usage en français et qui sont aujourd'hui employés sous l'influence de l'anglais, tels que *support n.m.* – angl. support, *supporter* v. – angl. to support, *gouvernance n.f.* – angl. governance, *maintenance n.f.* – angl. maintenance et *nuisance n.f.* – angl. nuisance. Il y a aussi des termes

dont l'origine est principalement française, mais toutes les formes de ces termes ne sont pas issues du français. Par exemple, *paqueter v.* – emballer, emballer; paquetage, peut être considéré comme un anglicisme *to pack*. De nombreux termes sont ainsi des "anglicismes de maintien", tels que *accommoder qqn v.* – angl. *to accommodate*, accomplissement n.m. – angl. *accomplishment*, *bris n.m.* – angl. *breach* et *favoriser v.* – angl. *to favor* [18, c. 23].

Une autre caractéristique de la variante canadienne du français est l'utilisation de mots empruntés au vocabulaire de la population autochtone du territoire connu sous le nom de Nouvelle-France. La proximité des Indiens a joué un rôle important dans la composition lexicale du français canadien. L'ensemble des mots empruntés est divisé en divers groupes sémantiques, tels que les types de bateaux – *kayak n.m.*, *comiak n.m.*, les vêtements – *attigi n.m.* – un maillot de corps fait de peaux d'été avec de la fourrure à l'intérieur, *kuteluk n.m.* – une veste moulante en cuir garnie de fourrure, *parka n.m.* – une veste à capuche garnie de fourrure, les traîneaux – *komatik n.m.* – un traîneau tiré par des chiens, *toboggan n.m.* – un traîneau fait à la main [15, c. 56].

Les emprunts à l'anglais, également connus sous le nom d'anglicismes, sont des termes qui ont été intégrés à partir de l'anglais. Au Québec, on observe une profusion d'anglicismes résultant du contact entre l'anglais américain et le français québécois. Comme on l'indique, un anglicisme constate simplement un fait (tel mot ou telle forme vient de l'anglais) et ne véhicule aucun jugement de valeur ni connotation négative. De même, on explique que les anglicismes ont d'abord fait leur apparition dans la langue québécoise principalement par le biais du commerce et de l'industrie (notamment dans les domaines de la machinerie et de l'automobile), mais de nos jours, nous observons une multiplication des expressions et des mots provenant d'autres champs sémantiques. Parmi les divers types d'anglicismes, on retrouve des termes ou des expressions, des traductions de l'anglais, des emprunts naturalisés phonétiquement et des emprunts syntaxiques. On cite des expressions anglaises couramment utilisées en français québécois, telles que *Bye-bye / bye* – au

revoir, *Oakie dou* – d'accord, *C'est cute* – c'est mignon, *joke n.f.* – blague n.f, entre autres [18, c. 25].

Le nombre d'anglicismes invariables utilisés dans le domaine de l'alimentation est très important. Le vocabulaire de ce secteur est très riche en emprunts à la langue anglaise. Tout citoyen canadien francophone qui fréquente les fast-foods américains rencontrera certainement des plats et des boissons tels que *hotdogrelish-moutarde n.m.* – un sandwich chaud fourré à la moutarde et aux légumes, *hamburger n.m.* – une escalope de viande dans un petit pain, *sandwichaubaloné n.m.* – un sandwich à la bolognaise, *clubsandwich n.m.* – sandwich à plusieurs étages, *hotchicken n.m.* – sandwich au poulet chaud, *chips n.m. au pl.* – pommes de terre frites, *coke n.m.* – Coca-Cola, *smoothy n.m.* – boisson aux fruits, *mix n.m.* – cocktail, etc [2, c. 169].

Les anglo-américanismes sont présents dans le français québécois depuis longtemps. Ils sont largement utilisés dans les sports, comme *skate-board n.m.*, et dans la communication électronique, comme *taper v. ou cliquer v.* Dans les contextes politiques et économiques, les termes anglais tels que *bill n.m.* – projet de loi, *coroner n.m.* – président du jury, *writ n.m.* – assignation à comparaître, *warrant n.m.* – mandat et autres sont également souvent utilisés. Les emprunts sont également largement utilisés dans les textes des médias culturels couvrant les professions artistiques, les noms des ONG, des salles d'exposition, des salles de concert, ainsi que les genres du cinéma, de la littérature, de la télévision, du cirque, de la musique, tels que *roman-savon n.m.* – série mélodramatique, *stand-up comic n.m.* – comique du genre conversationnel, etc. [11, c. 218].

De nouveaux concepts sont introduits dans la langue française contemporaine du Québec sous l'influence d'éléments de la culture de masse, tels que la musique, la littérature, le cinéma, la télévision, Internet et d'autres. Par exemple, les termes *talkshow n.m.*, *soapopera n.m.*, *allinclusive n.m.* et autres sont activement utilisés par les auteurs pour créer un contexte social particulier qui reflète le style de vie moderne et représente les habitudes de certains groupes de personnes qui préfèrent utiliser des mots anglais dans la conversation comme étant plus prestigieux que les mots français [2, c. 169].

Le processus d'intégration des mots anglais dans la langue française au Canada est en cours. Dans les écoles canadiennes modernes, les enfants francophones sont exposés à l'anglais littéraire dès leur plus jeune âge. Au cours des dernières décennies, les Canadiens français ont déployé des efforts considérables pour empêcher l'anglicisation de leur langue. Ce processus a été particulièrement intense depuis l'adoption de la Charte de la langue française. La volonté des Québécois de préserver leur langue maternelle se traduit par la richesse des paires lexicales et sémantiques, ou doubles, qui comprennent des mots anglais et français ayant le même sens. Par exemple, a girlfriend – *amidefille n.f.*, a boyfriend – *amidegarçon n.m.*, a wagon – *char n.m.* ; a tram – *petit-char n.m.* [2, c. 169].

Le français varie selon les régions, influencé par des facteurs divers comme les substrats, les besoins locaux et la création de nouveaux mots. Au Canada, les suffixes et les néologismes enrichissent le vocabulaire, tandis que les anglicismes reflètent les interactions avec l'anglais. Au Québec, des paires lexicales français-anglais témoignent des efforts pour préserver la langue.

## 2.2 Aspects phonétiques

Le phénomène acoustique de la parole émane des actions articulatoires. Les fluctuations de la pression de l'air, induites par les mouvements de l'appareil phonatoire d'un locuteur, sont captées par un récepteur qui doit décoder les données véhiculées par ce signal. Le locuteur, émetteur du signal de la parole, transmet à l'auditeur, en sus du contenu linguistique, une multitude de renseignements personnels, qu'ils soient intentionnels ou non. Notre intérêt se porte sur cette couche d'informations intrinsèquement liée au message, en particulier celle qui reflète la diversité dialectale, c'est-à-dire les caractéristiques phonétiques associées à l'accent québécois [17, c. 3].

Ce dernier aspect souligne l'importance de comprendre les nuances phonétiques propres à chaque dialecte, non seulement pour une communication efficace, mais

aussi pour une interprétation précise des intentions et des contextes culturels des locuteurs.

2.2.1 Réduction des groupes de consonnes à l'intérieur du mot et la prononciation de *la* et *les*. En français québécois, on peut souvent observer un phénomène tel que la réduction des groupes de consonnes à l'intérieur du mot. Par exemple, les mots *quelque*, *expliquer*, *exprès*, *parce que*, *obscur*, *plus* se prononcent *que'que*, *expliquer*, *exprès*, *pa'ce que*, *o'scur*, *p'us*.

*La* et *les* ont soit la fonction d'articles définis, soit la fonction de pronoms compléments. *La* et *les* possèdent chacun deux variantes phonétiques. *La* possède la variante phonétique standard [la] et la variante phonétique familière [a], alors que *les* possède la variante phonétique standard [le(z)] et la variante phonétique familière [e(z)].

Voici des exemples de ces variantes standard et familières :

J'ai fermé la porte – *J'ai fermé 'a porte*. Je n'ai pas les clefs – *J'ai pas 'es clefs*.  
Je veux la voir – *J'veux 'a voir*. Veux-tu me les donner ? – *Veux-tu m' 'es donner ?*

2.2.2 Prononciation des pronoms personnels sujet. La prononciation des pronoms personnels sujet en français québécois se caractérise par des variantes familières distinctives. Les variations témoignent de l'influence du contexte local sur la phonétique du français québécois.

2.2.2.1 Prononciation du pronom personnel sujet *elle*. Le pronom personnel sujet *elle* connaît les variantes familières suivantes : "a", "al" et [ɛ:]. Le pronom *elle* est généralement prononcé [a], ou [al] devant une voyelle. Par exemple: *A va venir demain*. *Alle aime beaucoup son frère*. (qu'on peut aussi écrire *A l'aime beaucoup son frère*). Cette prononciation est celle de Paris des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. Elle subsiste dans la langue populaire parisienne, comme en témoigne la chanson "Rue Saint-Vincent" d'Aristide Bruant:

*Alle avait pas connu son père,*  
*Alle avait p'us d'mère,*  
*Et depuis 1900,*  
*A d'meurait chez sa vieille aïeule*

*Où qu'a s'élevait comme ça, toute seule,  
Rue Saint-Vincent.*

Devant le verbe être, en raison de l'enchaînement, le pronom s'efface presque complètement. Il en résulte un [ɛ] subtilement rallongé: *C'est la mère qui veut ça. A l'aime dire qu'est le boss dans sa maison.*

La variante familière [ɛ:] résulte de la forme "a" qui fusionne avec la forme du présent de l'indicatif de la troisième personne du verbe être (est) ("è' est " [ɛ:]): *"elle, al arrivait très tard", "a peut êt' intéressante", "è' est [ɛ:] pas capab"*.

Le pronom personnel sujet *elle* connaît aussi les variantes soutenues suivantes: "elle", et [ɛ], La variante [ɛ] résulte d'un effort d'éviter la variante familière "a": *"on dirait qu'elle avait peur", "è" soulevait tout le temps mes lacunes"* [18, c. 13].

En conclusion, le pronom personnel sujet "elle" connaît les variantes "a", "al" et [ɛ:]. Ces variantes sont souvent utilisées avant une voyelle ou une fusion avec le verbe "être", produisant une prononciation subtilement allongée [ɛ:].

2.2.2.2 Prononciation du pronom personnels sujet *il*. Le pronom personnel sujet *il* connaît ou bien la variante familière "I" ou bien sa complète disparition en français québécois familier: *"est-ce quI aurait d'autquestions ?"*, *"c'était pour voir comment i' était pour réagir"* "(il) fallait qu'j'trouve la clé".

D'autres linguistes notent que dans ce cas, il est généralement transcrit *y* plutôt que *i*, qui serait plus logique, peut-être parce que la forme simple du *i* (majuscule ou minuscule) est jugée difficile à identifier lorsqu'elle est isolée, peut-être aussi parce qu'on est plus habitué de voir un *y* qu'un *i* isolé (à cause du pronom *y*). Par exemple: *Y va venir demain; Le bon Dieu y est comme n'importe quel homme; En se faisant homme, Jésus a hérité des défauts humains. Y a fait souffrir du monde lui aussi, comme nous autres. S'il avait été parfait, y serait resté au ciel.*

En résumé, le pronom personnel sujet *il* peut être remplacé par la forme familiale "i" ou bien être omis. Certains linguistes notent que la forme transcrite est souvent "y" plutôt que "i", peut-être en raison de sa meilleure identification ou de sa familiarité due au pronom "y".

### 2.2.2.3 Prononciation du pronom personnel sujet *elles* et *ils*.

Le pronom personnel sujet *elles* connaît la variante familière "i", à côté des variantes soutenues "elles" et "e" : "*les périodes de transition, i' demandent du temps*", "*i existaient, ces ressources-là*", "*les étudiantes, i m'disent la même chose*". Le pronom personnel sujet *ils* connaît la variante familière "i", à côté des variantes soutenues "ils" et [iz]. La variante [iz] est le résultat de la liaison qui s'opère au pluriel entre la forme "ils" et la forme verbale qui commence par une voyelle : "*les élèves, i s'étaient forcés*", "*i ont une p'tite formation*". Ainsi, la variante familière "i" correspond soit au pronom personnel sujet "elles", soit au pronom personnel sujet "il", soit au pronom personnel sujet "ils". C'est donc le contexte qui désambiguïse l'interprétation sémantique concernant la valeur morphologique à attribuer à la variante familière "i" [18, c. 14].

Ainsi, le pronom personnel *elles* peut être remplacé par la forme familière [i], tout comme les pronoms *il* et *ils*, cette variante se distingue par le contexte d'emploi.

2.2.3 Prononciation des pronoms démonstratifs. Dans la langue parlée, les démonstratifs *ce*, *cette* et *ces* sont presque systématiquement suivis de *-là* après le nom désigné. De plus, *ce* et *cet* sont souvent prononcés "c'te" [stə], et *ces* est souvent prononcé "c'tes" [ste]. Par exemple: *As-tu vu c'te fille-là?*; *C'est c'te char-là qui est le mien. (ou) C'est c'char-là...*; *C'tes enfants-là, y sont toujours énervés.* ou *Ces enfants-là...*; *Me semble qu'on est déjà passés dans c'te rue-là.*

En conclusion, les démonstratifs *ce*, *cette* et *ces* sont généralement suivis de *-là*, tandis que *ce* et *cet* peuvent être prononcés "c'te" [stə], et *ces* comme "c'tes" [ste].

2.2.4 Prononciation des voyelles. La prononciation des voyelles en français québécois présente plusieurs particularités distinctives par rapport au français standard. Les voyelles subissent des modifications notables, avec une tendance à la diphtongaison dans certaines conditions phonétiques. De plus, les voyelles nasales peuvent être plus ouvertes et présentent des variantes qui reflètent l'influence des dialectes locaux et des contacts avec l'anglais.

2.2.4.1 Voyelle [a]. On peut présenter trois variantes de la voyelle [a] en français :

La première variante, utilisée comme dans le français standard, est prononcée [a] et se situe dans la partie antérieure ou centrale de la bouche. Par exemple, les mots "Canada" – [kanada], "drap" – [dʁa] et "tabac" – [taba] sont prononcés ainsi. Une autre variante, [ɑ], est prononcée avec la bouche plus ouverte et la langue légèrement en arrière, sans projection des lèvres. Par exemple, "Canada" – [kanada], "drap" – [dʁɑ] et "tabac" – [tabɑ] peuvent être prononcés ainsi. La troisième variante correspond au son [ɔ] ouvert, prononcé très en arrière, avec une légère projection des lèvres. Par exemple, "Canada" – [kanadɔ], "drap" – [dʁɔ] et "tabac" – [tabɔ]. Ces variantes sont utilisées principalement au Québec pour créer des rimes impossibles en français standard. Par exemple, les mots "bord" – [bɔ:ʁ] et "guitare" – [ɡitɔ:ʁ], ainsi que "prélat" – [prelɔ:ʁ] et "dehors" – [deɔ:ʁ], sont des exemples illustrant cette particularité.

En position initiale, la voyelle /a/ connaît également trois variantes : la variante standard [a] est utilisée dans certains mots, surtout en syllabe non-accentuée, comme "agile", "chapeau", "marier", "carré", "gagner", "gâteau", etc. La première variante "québécoise", [ɑ:], est plus longue et est parfois notée avec un accent circonflexe sur le "a". Par exemple, "carré" est prononcé [kɑ:ʁe]. La deuxième variante "québécoise", [ɔ:], est également plus longue et peut être notée avec un "ô" à l'écrit. Par exemple, "carré" est prononcé [kɔ:ʁe] [18, c. 3].

En résumé, en français québécois, la voyelle [a] présente trois variantes : [a], [ɑ], et [ɔ], offrant une richesse phonétique particulière à utiliser pour créer des rimes impossibles en français standard.

2.2.4.2 Digramme -oi. Le digramme -oi présente une diversité de prononciations. Dans le français standard, il est généralement prononcé [wa], tel que dans "il boit". Néanmoins, le français québécois conserve parfois des variantes plus populaires et anciennes. Comme on l'explique, les prononciations finales antérieures en [a], telles que [ava] pour "avait" ou [bala] pour "balai", dérivent de /ɛ/ et évoluent socialement et géographiquement en [we ~ wɛ ~ wa]. De même, les [a] antérieurs dans les mots avec le digramme -oi suivent une évolution parallèle. Certains mots, tels que "roi", "voix", "doigt", "croix", "fois" et "québécois", maintiennent uniquement la variante

standard du français. D'autres variantes existent, telles que [wa] (comme dans "il boîte"), [wa:] (comme dans "la boîte"), [we] (comme dans "il boit"), [wɛ] (comme dans "il boîte") et [ɛ] (comme dans "droit", "froid" prononcé [dʁɛt], [frɛt]). La variante [we] est aussi observée dans "moi" et "toi", prononcés [mwe] et [twe]. On fournit des exemples orthographiés illustrant comment "oi" est prononcé [we] ou [wɛ]. Par exemple, "s'effoier" devient "s'effouérer", et "poisson" devient "pouésson", surtout en syllabe non accentuée. Pour des syllabes accentuées, "étoile" devient "étouèle", "histoire" devient "histouère", et "pouvoir" devient "pouvouèr". Un exemple de ces variantes est "J'su' plus capab' te vouair/J'su' plus capab' te crouair" [18, c. 5].

Donc en général, dans le français québécois, le digramme -oi présente une diversité de prononciations, dont [we], [wɛ], [wa], [wa:], [we], et [ɛ], avec des exemples orthographiés illustrant ces variations telles que "s'effouérer" pour "s'effoier" et "pouésson" pour "poisson".

2.2.4.3 Voyelle [ɛ]. La voyelle [ɛ] présente parfois une prononciation [a] dans les mots avec une syllabe initiale entravée. Par exemple : "bercer" devient "barcer", "certain" devient "çertain", "chercher" devient "charcher". Cette prononciation est considérée comme archaïsante et populaire. Dans le français québécois, la voyelle [e] est parfois utilisée à la place de [ɛ] standard dans les syllabes accentuées entravées. Par exemple: "arrière" devient "arrièrè", "bière" devient "bièrè", "lumière" devient "lumièrè", "mère" devient "mérè", "père" devient "pèrè". La voyelle [ɛ] en syllabe tonique ouverte est parfois prononcée [æ], une variante plus populaire. Ainsi, des mots comme "après", "jamais", "j'aurais", "parfait" sont souvent orthographiés "apra, jama, j'ara, parfa" ou "apra', jama', j'ara', parfa' " par des écrivains et des paroliers [18, c. 6].

Donc, dans le français québécois, la voyelle [ɛ] peut se prononcer [a] dans les syllabes initiales entravées, tandis que la voyelle /e/ est parfois utilisée à la place de [ɛ] dans les syllabes accentuées entravées, avec une variante populaire [æ].

2.2.4.4 Voyelles [i], [y] et [u]. Les voyelles [i], [y] et [u] subissent une altération phonétique devant une consonne finale abrégée en français québécois. Elles

adoptent une articulation plus ouverte et détendue. [i] → [I] comme dans crime, quitte, vide, etc. ; [y] → [Y] comme dans brune, jupe, légume, une, etc. ; [u] → [U] comme dans bouche, foule, soupe, etc. Dans la littérature, il arrive parfois que des mots soient orthographiés différemment pour rendre compte de la prononciation du son [Y], par exemple: Brune → "breune" ; une → "eune" ; légume → "légueume" [18, c. 6].

En français québécois, les voyelles [i], [y] et [u] subissent des altérations phonétiques vers des articulations plus ouvertes, comme dans "crime", "brune" et "bouche", parfois reflétées dans l'orthographe.

2.2.4.5 Voyelles longues et diphtongaison. Les voyelles longues (ou prolongées) représentent l'un des aspects majeurs du français québécois. Selon notre analyse, le français québécois accorde une plus grande importance à la prolongation des voyelles en phonétique par rapport aux variétés plus répandues et peut-être plus prestigieuses du français européen. De plus, dans le français québécois, un trait phonologique majeur est la diphtongaison, où les voyelles prolongées peuvent être prononcées sous forme de diphtongues dans les syllabes accentuées fermées. Voici quelques exemples illustrant cette diphtongaison : a: → a(ɔ) (classe, pâte, sable) ε: → a (e) (beige, neige, rêve) o: → o (u) (côte, rose, saute) ø: → œ (y) (creuse, jeûne, meute). La diphtongaison des voyelles longues se produit principalement devant une consonne "r" qui est allongeante : a: → a (ɔ) barre, canard, tard; ε: → a (e) cher, mère, père; e: → ei (steak) ɔ: → a (u) fort, nord, sport; œ: → a (œ) coeur, heure, peur [18, c. 7].

Les voyelles longues sont un aspect majeur du français québécois, mettant en évidence une prolongation plus marquée par rapport au français européen. De plus, la diphtongaison, notamment devant la consonne "r", est un trait notable.

2.2.4.6 Voyelles nasales. Les voyelles nasales sont un trait distinctif du français québécois, conservant quatre variantes, avec des nuances de timbre et de durée différentes par rapport au français standard. Par exemple :

[ã] : temps, banc, couvent, accident, champignon (articulé plus en avant au Québec)

[ɛ̃] : faim, cousin, magasin, peinture (plus fermé au Québec)

[ɔ̃] : ton, ballon, carafon, gondolier (plus ouvert au Québec)

[œ̃] : un, brun, défunt, lundi (parfois confondu avec /ɛ̃/)

De plus, les voyelles nasales peuvent subir une diphtongaison dans le français québécois, comme le montrent ces exemples:

pinte [paɛ̃t], [pɛ̃t]

défunte [defaœ̃t]

raconte [rakaɔ̃t] [17, c. 6].

Les voyelles nasales du français québécois conservent quatre variantes distinctes, avec des nuances de timbre et de durée différentes par rapport au français standard, et peuvent également subir une diphtongaison.

2.2.5 Prononciation des consonnes. La prononciation des consonnes en français québécois diffère de celle du français standard et présente des caractéristiques distinctives. Certaines consonnes peuvent être prononcées de manière plus douce ou plus forte, selon le contexte. Les influences locales et historiques ont contribué à l'apparition de particularités dans la prononciation de certaines consonnes, ce qui confère au français québécois une identité phonétique unique.

2.2.5.1 Consonnes [d] et [t]. Les consonnes [d] et [t] rencontrent un phénomène notable dans le français québécois : l'affrication. Devant les voyelles antérieures [i] et [y], ainsi que les semi-consonnes [j] et [ɥ], les sons [t] et [d] se transforment en consonnes affriquées [ts] et [dz] [18, c. 10]. Par exemple : tire [tiʁ] → [tsiʁ]; tu [ty] → [tsy]; dur [dyʁ] → [dzyʁ].

2.2.5.2 Consonne [g]. La consonne [g] peut subir une transformation archaïsante et populaire en devenant [j], comme observé dans les mots suivants : Baguette → bayette; Maigre → maiy. Dans certains cas, elle peut également se métamorphoser en [k], comme c'est le cas pour des mots tels que : Fatiguer → fatiquer; Fatigant → fatiquant [18, c. 11]. Cette transformation est également considérée comme un trait populaire.

2.2.5.3 Consonne [R]. La consonne [R] présente plusieurs variantes dans le français québécois :

a) [r] apical ou r roulé, courant à Montréal et à l'ouest de la province. Bien que moins utilisée de nos jours, cette articulation de la consonne /R/ est également présente dans certaines régions de France.

b) [ʁ] uvulaire, correspondant au r du français standard.

c) [ɹ] rétroflexe ou r anglais, observé par exemple dans des mots tels que mur, peur, pire, tour [18, c. 12].

Alors, la consonne [R] varie au Québec : [r] apical, [ʁ] uvulaire, et [ɹ] rétroflexe, avec des spécificités régionales et une présence dans certaines régions de France.

2.2.6 Adaptation phonétique des anglicismes en français québécois. Une fois entrés dans la langue française du Canada, les anglicismes sont transformés principalement sur le plan phonétique : les nouveaux éléments de la langue étrangère sont adaptés au système phonétique de la langue réceptrice. D'après nos recherches, dans la plupart des cas, l'assimilation phonétique des emprunts à l'anglais dans cette variante du français consiste à transmettre les sons anglais au moyen du français tout en conservant l'orthographe de l'emprunt, par ex : o.k. [oke] "okay", rugby [rygbi] "rugby", cyberspace [sibɛrspas] "environnement d'information interactif". Il est également important de noter que certains sons anglais sont lus exclusivement selon les règles françaises : le son anglais [əʊ], absent en français, est remplacé par [o] ou [ɔ], par exemple : logo [lɔgo] (lɔgəʊ) "logo" ; le son [æ] dans les mots français est transformé en [a], par exemple : gadget [gadʒɛt] (anglais : gadget [gædʒɪt]) ; lors de l'adaptation de mots empruntés, des sons nasaux peuvent être ajoutés, par ex : bigbang [bigbɑ̃g], standard [stɑ̃dar] ; le son anglais [ʌ] est rendu par [a] en français, par ex : check-up (anglais : ['tʃɛkʌp]) - français : [(t)ʃɛkap]. Il est particulièrement important de noter que le français n'a pas le son [h], donc dans des mots comme hardware [ardwɛr] "support technique", le h n'est pas prononcé ; la combinaison de lettres sh préserve la prononciation de [ʃ] dans des mots comme shopping [ʃɔpiŋ] ; les consonnes en fin de mot qui ne sont pas

prononcées dans les mots français le sont dans de nombreux anglicismes, par ex : set [set] [4, c. 116].

Les anglicismes en français québécois sont adaptés phonétiquement en transmettant les sons anglais tout en conservant l'orthographe, avec des ajustements comme l'addition de sons nasaux et la substitution de sons absents en français.

### **2.3 Aspects syntaxiques du français au Québec**

Les particularités syntaxiques du français québécois font l'objet d'une analyse approfondie dans cette section. Nous examinerons divers aspects, notamment l'utilisation adverbiale des adjectifs, l'ordre des mots en présence de numéraux et certains adjectifs, l'emploi particulier de l'adjectif comparatif "pire", ainsi que quelques particularités concernant les verbes transitifs et intransitifs.

2.3.1 Utilisation adverbiale des adjectifs. Dans le français québécois, de nombreux adjectifs prennent une fonction adverbiale, souvent dans des contextes familiers. Voici quelques exemples : "se faire automatique" (automatiquement), "couper carré" (brusquement), "vendu direct du propriétaire" (vendu directement par le propriétaire). Certaines expressions peuvent être empruntées à l'anglais, comme par exemple : "le prendre personnel" (le prendre pour soi, en faire une affaire personnelle ; adaptation de l'anglais : "to take it personally"). Exemples : "Ça serait sérieux en maudit ! / Là on serait pognés correct !" ; "Pendant des années, il a fait tous les concours de chanson possibles. Il a même été recalé une première fois à Star Académie, sans le prendre personnel." [sans en faire un drame personnel] [18, c. 19].

Ainsi les adjectifs sont souvent utilisés comme adverbes, surtout dans des contextes familiers, et des emprunts à l'anglais sont fréquemment observés.

2.3.2 Ordre des mots avec un numéral et certains adjectifs. Contrairement au français standard, le français québécois privilégie l'ordre adjectif + numéral + nom au lieu de numéral + adjectif + nom. Cette structure, héritée du français du XVIIe siècle, est couramment utilisée. Exemple : "Les résultats du troisième trimestre sont

moins significatifs que ceux des premiers six mois de l'année" [des six premiers mois] [18, c. 19].

Il est à noter que cette structure correspond également à celle de l'anglais contemporain (par exemple : "first six months"). Cependant, l'ordre numéral + adjectif + nom n'est pas absent du français québécois, notamment dans le langage des présentateurs météo avec l'adjectif "prochain". Exemple : "Les résidents pourront demeurer à l'intérieur de leurs maisons en toute sécurité, malgré les 35 millimètres de pluie annoncés au cours des 24 prochaines heures" [au cours des prochaines 24 heures] [18, c. 20].

En conclusion, dans le français québécois, l'ordre adjectif + numéral + nom est privilégié, reflétant une structure héritée du XVIIe siècle et parallèle à l'anglais contemporain, comme référencé dans le langage météorologique.

2.3.3 Emploi de l'adjectif superlatif "pire" comme comparatif. Au Québec, "pire" est souvent utilisé comme positif à la place de "mauvais" (emploi considéré comme populaire et fautif). On peut ainsi rencontrer des expressions telles que : "aussi/moins/plus/pas pire" et "pas si pire". Exemples : "Le tout nouveau pape s'annonce aussi pire que l'autre" ; "Si je compare notre situation économique, notre système de santé, notre système d'éducation avec ceux de nos voisins du Sud, ce n'est pas si pire que cela". Il convient de noter que l'expression "moins pire" existe également en français métropolitain, de même que "plus mieux", considéré comme un pléonasme, car il exprime la supériorité deux fois [18, c. 20].

Alors, au Québec, "pire" est couramment employé en remplacement de "mauvais", malgré son usage considéré comme non standard dans le français métropolitain.

2.3.4 Particularités dans la transitivité. Certains verbes transitifs et intransitifs sont utilisés différemment en français québécois par rapport au français standard. Par exemple, certains verbes transitifs directs ou indirects sont utilisés de manière absolue, c'est-à-dire sans complément, en français québécois. Exemples : "ambitionner" (exagérer), "ne pas fournir" (être incapable de répondre à la demande), "paralyser" (devenir/être paralysé). Exemple : "J'ai paralysé du côté

gauche. Je ne sentais plus rien. J'ai réalisé à quel point je ne voulais pas abandonner la boîte" [18, c. 21].

De plus, certains verbes intransitifs du français standard sont utilisés comme des transitifs directs en québécois. Par exemple : "échapper qqch." (laisser tomber qqch.) et "réchapper qqn." (sauver qqn). On trouve également l'utilisation de verbes transitifs indirects en français standard qui sont utilisés comme transitifs directs en français québécois. Par exemple : "contribuer une somme de" (au lieu de "contribuer pour une somme de"), "marier qqn" (au lieu de "se marier avec qqn"), "visiter qqn" (au lieu de "rendre visite à qqn"). Certaines de ces constructions sont considérées comme anciennes ou résultent de l'influence de l'anglais. Exemple : "Reste donc la solution qui permet aux éleveurs de truites d'espérer les réchapper, celle de pomper l'eau du lac pour qu'il s'oxygène". Enfin, on trouve des exemples où un verbe transitif direct du français standard est utilisé comme transitif indirect en français québécois, comme par exemple "aider à qqn" (au lieu de "aider qqn"). Cette tournure, d'origine littéraire, est aujourd'hui moins courante dans l'usage quotidien. Exemple : "Aujourd'hui, je suis là pour essayer d'aider aux parents, mais pas pour détruire personne, mais je suis là pour aider." [18, c. 22].

En résumé, le français québécois présente des variations dans l'utilisation des verbes transitifs et intransitifs par rapport au français standard, notamment dans l'emploi absolu de certains verbes transitifs et l'utilisation de verbes intransitifs comme transitifs directs.

## **Conclusion au chapitre 2**

Les caractéristiques lexico-sémantiques du français, telles qu'observées dans ses diverses variantes nationales et locales, révèlent une richesse linguistique influencée par une multitude de facteurs. Ces différences régionales confirment que le français parlé dans différentes parties du monde se distingue de la variante standard utilisée en métropole. Cette diversité découle de plusieurs sources : d'une part, l'interaction avec des substrats ou adstrats qui impactent divers aspects de la langue, notamment phonétique, lexical, morphosyntaxique et pragmatique ; d'autre part, les besoins spécifiques des locuteurs selon leur contexte géographique, engendrant le

développement de formes linguistiques propres à chaque communauté ; enfin, le processus créatif de création de néologismes qui contribue à cette diversification.

Par ailleurs, l'usage d'archaïsmes, d'anglicismes et d'emprunts à la langue autochtone témoigne de l'histoire complexe et de la diversité culturelle du Canada, tout en reflétant les influences variées qui ont façonné la langue au fil du temps. Malgré ces influences externes, les Québécois ont manifesté une volonté forte de préserver leur langue, illustrée par l'adoption de mesures telles que la Charte de la langue française. Cette volonté se traduit notamment par la création de paires lexicales françaises-anglaises qui renforcent l'identité linguistique québécoise.

En somme, l'étude des caractéristiques lexico-sémantiques du français, en particulier dans le contexte canadien, met en lumière la dynamique constante entre tradition et innovation, entre préservation et adaptation. Ces phénomènes témoignent de la vitalité et de la diversité de la langue française dans le monde contemporain, ainsi que de son adaptation continue aux réalités culturelles et sociales de chaque communauté linguistique.

En analysant les aspects phonétiques du français québécois, nous pouvons tirer plusieurs conclusions importantes pour comprendre la nature et la spécificité de cette variante linguistique.

Premièrement, il est crucial de reconnaître que la phonétique de la parole est intimement liée aux actions articulatoires. Les fluctuations de la pression de l'air, induites par les mouvements de l'appareil phonatoire d'un locuteur, transmettent une multitude de renseignements personnels au-delà du contenu linguistique, ce qui souligne l'importance de comprendre les nuances phonétiques propres à chaque dialecte pour une communication efficace et une interprétation précise des intentions et des contextes culturels des locuteurs.

En analysant les aspects phonétiques du français québécois, nous constatons que la réduction des groupes de consonnes à l'intérieur des mots est une caractéristique courante, tout comme la variété de prononciations des pronoms personnels sujets. De plus, les adaptations phonétiques des anglicismes témoignent de la tendance à transmettre les sons anglais tout en conservant l'orthographe française. En

conclusion, l'analyse des aspects phonétiques du français québécois révèle une richesse linguistique et une diversité qui témoignent de son évolution historique et de son adaptation à son contexte culturel spécifique. La compréhension de ces caractéristiques est essentielle pour une communication efficace et une interprétation précise dans le contexte québécois francophone.

Quant à la syntaxe, l'examen des particularités dans la transitivité et l'ordre des mots révèle des différences subtiles mais importantes par rapport au français standard. Par exemple, l'utilisation absolue de certains verbes transitifs directs ou indirects et la préférence pour la structure adjectif + numéral + nom dans le français québécois reflètent des nuances syntaxiques distinctives. En somme, l'analyse approfondie de la phonétique et de la syntaxe du français québécois permet de mieux comprendre la richesse et la complexité de cette variante linguistique dans son contexte socioculturel spécifique.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Le français, dans ses différentes variantes nationales, présente des caractéristiques lexico-sémantiques distinctes, reflétant les particularités linguistiques des régions spécifiques. Cette diversité linguistique découle de plusieurs facteurs : l'influence des substrats ou adstrats sur les plans phonétique, lexical, morphosyntaxique et pragmatique, les besoins particuliers des locuteurs en fonction de leur contexte géographique, et le processus créatif de création de nouveaux mots, notamment les néologismes. Ces phénomènes linguistiques peuvent influencer le sentiment d'insécurité linguistique et incitent les chercheurs à étudier les raisons spécifiques de la formation et du fonctionnement des caractéristiques linguistiques dans chaque variante du français.

Dans le contexte spécifique du français canadien, on observe une utilisation importante des suffixes pour former de nouveaux mots, une pratique héritée du moyen français. Les mots formés ainsi peuvent avoir la même racine mais des suffixes différents, tout en conservant le même sens. De plus, les néologismes jouent un rôle crucial dans l'enrichissement du vocabulaire, créant de nouveaux termes pour des concepts et phénomènes qui n'ont pas d'équivalents dans la langue. L'influence de l'anglais, à travers les anglicismes, est également notable, tant dans le lexique que dans la syntaxe, reflétant les interactions culturelles entre le français et l'anglais au Canada.

Enfin, la préservation de la langue française au Québec se manifeste par la création de paires lexicales et sémantiques comprenant à la fois des mots anglais et français avec des sens équivalents. Ces efforts visent à maintenir la richesse et la vitalité de la langue française dans un contexte multiculturel et plurilingue.

L'étude des caractéristiques lexico-sémantiques du français dans ses diverses variantes nationales et locales révèle une richesse linguistique influencée par une multitude de facteurs. La diversité régionale confirme que le français parlé dans différentes parties du monde se distingue de la variante standard utilisée en métropole, résultant de l'interaction avec des substrats ou adstrats, des besoins

spécifiques des locuteurs selon leur contexte géographique, et du processus créatif de création de néologismes.

Dans le contexte linguistique canadien, des particularités lexicales telles que l'utilisation fréquente de suffixes et de néologismes, ainsi que l'emprunt à l'anglo-américain, sont observées, reflétant l'enrichissement du vocabulaire français au Canada et la diversité culturelle du pays. Malgré les influences externes, les Québécois ont manifesté une volonté forte de préserver leur langue, illustrée par l'adoption de mesures telles que la Charte de la langue française.

En ce qui concerne les aspects spécifiques de la phonétique du français québécois, nous pouvons noter plusieurs observations significatives :

1. La réduction des groupes de consonnes à l'intérieur des mots est une caractéristique courante. Par exemple, des mots comme "quelque" et "parce que" sont souvent réduits à "que'que" et "pa'ce que".

2. La variété de prononciations des pronoms personnels sujets, tels que "elle" et "il", avec des variantes familières comme "a", "al", et "i", reflète la diversité phonétique du français québécois.

3. Les adaptations phonétiques des anglicismes en français québécois montrent une tendance à transmettre les sons anglais tout en conservant l'orthographe, avec des ajustements comme l'addition de sons nasaux et la substitution de sons absents en français.

4. Les particularités dans la transitivité des verbes, comme l'utilisation absolue de certains verbes transitifs directs ou indirects, démontrent des différences subtiles mais importantes dans la syntaxe et l'usage des verbes en français québécois par rapport au français standard.

Nous avons exploré les aspects syntaxiques spécifiques du français québécois, mettant en lumière plusieurs particularités significatives. Tout d'abord, nous avons examiné l'utilisation adverbiale des adjectifs, une pratique répandue dans des contextes informels, illustrée par des exemples tels que "se faire automatique" et "couper carré". Nous avons également observé l'influence de l'anglais sur certaines expressions, telles que "le prendre personnel". Ensuite, nous avons analysé l'ordre

des mots en présence de numéraux et d'adjectifs, notant la préférence pour la structure adjectif + numéral + nom, héritée du français du XVIIe siècle et parallèle à l'anglais contemporain. De plus, nous avons abordé l'emploi non standard de l'adjectif superlatif "pire" comme comparatif, une pratique courante au Québec malgré sa considération comme fautive dans le français métropolitain. Enfin, nous avons examiné les particularités dans la transitivité, soulignant les variations d'utilisation des verbes transitifs et intransitifs par rapport au français standard, notamment l'utilisation absolue de certains verbes transitifs et le traitement différent de certains verbes intransitifs. En somme, cette analyse approfondie permet de mieux comprendre la richesse et la complexité du français québécois dans son contexte socioculturel spécifique.

**BIBLIOGRAPHIE**

1. Гурський, І. Ю., & Лаухіна, І. С. (2021). *Запозичення англо-американських концептів у французьку мову Квебеку*, Матеріали IV Міжнародної науково-практичної Інтернет-конференції: «Інновації в сучасній освіті: український та світовий контекст». Умань: ВПЦ «Візаві».
2. Запорожець, К. (2018). *Англiцизми у французькій мові Канади*, Збірник матеріалів XVI Всеукраїнської наукової конференції студентів та молодих науковців. Умань: ВПЦ «Візаві».
3. Каратєєва, Г. М., & Кромбет, О. В. (2023). *Особливості розмовної французької мови в Квебеку*, Матеріали Міжнародної науково-практичної відеоконференції: «Наративи сучасної України у світовій геополітиці». Київ: КНЛУ.
4. Ковтюк, Е. Е. (2020). Особливості асиміляції англiцизмів у канадському варіанті французької мови. *Соціально-гуманітарний вісник*, 34, 116-119.
5. Косович, О. В. (2019). Мова в процесі соціокультурної ідентифікації. *Науковий вісник Міжнародного гуманітарного університету. Філологія*, 38 (2), 100-102.
6. Косович, О. В. (2018). Просторове варіювання полінаціональної мови як константа досліджень у романістиці. *Науковий вісник Міжнародного гуманітарного університету. Філологія*, 33 (2), 55-57.
7. Косович, О. В. (2020). *Франкофонія та варіативність французької мови*, Матеріали VI щорічної міжнародної науково-практичної конференції «Сучасні тенденції іншомовної професійної підготовки майбутніх фахівців немовних спеціальностей в полікультурному просторі». Київ: ФМВ, НАУ.
8. Косович, О. В. (2018). *Французька мова Канади. Інтегральна мовна та лінгвокультурологічна сутність*, Матеріали VIII Всеукраїнської науковопрактичної конференції «Сучасні проблеми гуманітаристики: світоглядні пошуки, комунікативні та педагогічні стратегії». Рівне: РІ КУП НАН України.

9. Мітькіна, О. В. (2014). Боротьба Канадської провінції Квебек за місце у франкофонному світі. *Nauka dzisiaj. Oferty*, 6, 20-21.
10. Мітькіна, О. (2014). Канадо-квебекські взаємини у вимірі франкофонної ідентичності провінції. *Вісник Чернігівського національного педагогічного університету. Історичні науки*, 123, 224-229.
11. Морозова, Н. А. (2019). *Вплив англійської мови на міжкультурну комунікацію (на прикладі Канади)*, Матеріали Всеукраїнської студентської науково-практичної Інтернет-конференції «Сучасні філологічні дослідження: традиції та інновації». Умань: ВПЦ «Візаві».
12. Побережник, О. В. (2021). *Структурна характеристика англо-американізмів у французькій мові Квебеку*, Матеріали IV Міжнародної науково-практичної Інтернет-конференції «Інновації в сучасній освіті: український та світовий контекст». Умань: ВПЦ «Візаві».
13. Рабош, Г. (2019). Соціолінгвістична ситуація у Франції та інших франкомовних країнах. *Вісник Львівського університету. Міжнародні відносини*, 45, 377-384.
14. Рарок, Ю. Р. (2016). *Мовні особливості французької мови у франкомовних країнах: Канаді, Бельгії, Швейцарії (на основі фонетичної, лексичної та граматичної систем мови)*, Філологічні витoki: Матеріали IV Всеукраїнської заочної студентської науково-практичної конференції «Актуальні проблеми сучасної іноземної філології». Рівне: РДГУ.
15. Ткач, В. О. (2020). *Лексичні особливості французької мови Канади*, Матеріали VI щорічної міжнародної науково-практичної конференції «Сучасні тенденції іншомовної професійної підготовки майбутніх фахівців немовних спеціальностей в полікультурному просторі». Київ: ФМВ, НАУ.
16. Юц, І. (2017). *Культурологічний аспект мовної ситуації в Канаді*, Матеріали Десятої Всеукраїнської студентської наукової конференції з міжнародною участю «Наука. Освіта. Молодь». Умань: ФОП Жовтий О. О.

17. Brasseur, A. (2019). *L'affrication en français québécois: une étude articulatoire et acoustique du français parlé à Montréal*. Montréal: Université du Québec à Montréal.
18. Sánchez, S. S. (2020). *Particularités linguistiques du français québécois*. Zaragoza: Universidad de Zaragoza.

### DICTIONNAIRES

19. Base de données lexicographiques panfrancophone : dictionnaire québécois. Accès : <https://www.bdlp.org/recherche?base=QU>
20. Larousse : encyclopédie et dictionnaires gratuits en ligne. Accès : <http://www.larousse.fr/>
21. LeRobert : encyclopédie et dictionnaires gratuits en ligne. Accès : <https://www.lerobert.com/>
22. Usito : un dictionnaire conçu au Québec. Accès : <https://usito.usherbrooke.ca/index/particularismes/qu%C3%A9b%C3%A9cismes#a>

### SOURCES D'ILLUSTRATION

23. CJMF-FM, a French-language Canadian radio station located in Quebec City, Quebec. Accès : <https://onlineradiobox.com/ca/fm93/?cs=ca.fm93>
24. Les Podcasts sur BaladoQuebec. Accès : <https://baladoquebec.ca/>